SAINT-POLYCARPE

AVIS PUBLIC

BUDGET 2027 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2027-2028-2029

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'à la séance extraordinaire de la Municipalité de Saint-Polycarpe le lundi 7 décembre 2026 à 19 h à la salle Maurice-Ravary du Centre sportif Soulanges située au 100, rue des Loisirs (2e étage) à Saint-Polycarpe, le Conseil municipal adoptera le budget 2027 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2027-2028-2029.

Lors de cette séance, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur ce budget et sur le programme triennal d'immobilisations pour les années 2027-2028-2029.

DONNÉ à Saint-Polycarpe ce dixième jour de novembre deux mille vingt-six.

Éric Lachapelle

Directeur général greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Éric Lachapelle, directeur général greffier-trésorier, de la Municipalité de Saint-Polycarpe, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, entre 9 et 12 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 10 novembre 2026.

Éric Lachapelle

Directeur général greffier-trésorier